



RÈGLEMENT

22^{ème} GRAND PRIX D'ABLEIGES

Catégorie 9 (en 2020)

Samedi 14 et dimanche 15 août 2021

Golf Club d'Ableiges – 95450 Ableiges
Chaussée Jules César
Tél. : 01 30 27 97 00
www.ableiges-golf.com / golf@ableiges-golf.com

En fonction des conditions sanitaires et des restrictions d'organisation, nous pourrions être amenés à annuler l'épreuve.
Ce règlement précise et complète le règlement général des épreuves fédérales amateurs et respecte le cahier des charges du Grand Prix 2021.
Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire (lire § 4.1 du Vademecum).

«Aucun engagement ne sera accepté par téléphone ou E-mail»

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf Club d'Ableiges : Les Etangs à Ableiges 95450.

FORME DE JEU

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

Une série Messieurs.

Une série Dames.

Dont l'index supérieur n'est pas **>8.4** pour les Messieurs et l'index supérieur n'est pas **>11,4** pour les Dames à la date d'inscription.

OUVERTE À

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2021 s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 35 euros ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

Les joueurs devront être à jour de leurs droits d'engagement à tous les Grand Prix antérieurs.

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2019 ou 2020, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Epreuve non-Fumeur : Voir § 1.2-2 (5)

INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée **au vendredi 30 juillet à minuit**.

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle comprenant le bulletin d'inscription avec son règlement par chèque à l'ordre de la **SA d'Ableiges Chaussée Jules César - 95 450 ABLEIGES**.

Les engagements des joueurs ne sont considérés comme recevables que dans la mesure où elles mentionnent : nom, prénom, adresse, n° de tél, index, e-mail et accompagné des droits d'inscriptions.

La liste des joueurs retenus sera publiée le **mercredi 4 août à minuit** sur le site www.ableiges-golf.com

Droits d'engagement :

Chèque à l'ordre : **SA d'Ableiges Chaussée Jules César - 95 450 ABLEIGES**

La journée de reconnaissance officielle sera le **vendredi 13 août 2021** avec réservation impérative auprès du Golf.

- **80 €** pour les adultes
- **40 €** pour les jeunes de 25 ans et moins (nés *entre 1996 et 2002*)
- **20 €** pour les jeunes de 16 ans et moins (nés *entre 2003 ou après*)
- **40 €** pour les Membres du Golf Club d'Ableiges

Les droits d'inscriptions comprennent la journée d'entraînement (*réservation obligatoire*), les 2 journées de compétition et le cocktail de remise des prix.

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard **le jeudi 12 août 2021** à minuit. Après cette date, l'engagement reste acquis.

Champ des joueurs :

Le nombre maximum de joueurs sera de **144** incluant **33** dames minimum (hors Wild Card) et **14** Wild Card maximum

Le club réservera 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (exemple : mai à août : 10% de 111 messieurs = 11 et 10% de 33 dames = 3). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué ci-dessus.

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

HEURES DE DÉPARTS

Premier jour : par ordre du Mérite National et ensuite de l'index.

Deuxième jour : par ordre inverse des résultats du 1er jour.

La liste des joueurs retenus sera publiée le **mercredi 4 août à minuit** sur le site www.ableiges-golf.com

MARQUES DE DÉPARTS

Une série Messieurs. Repère 2 Marques Blanches – Par 72, SSS - 73.4

Une série Dames : Repère 4 Marques Bleues – Par 72, SSS - 74.1

JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (lire § 1.2-2-3 et 1.2.2-4 du vadémécum)

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1^{re} place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous **18, 1, 2**.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs). Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trous. (Classement RMS)

PRIX

Les **3** premiers messieurs du classement brut seront récompensés.

Les **3** premières dames du classement brut seront récompensées.

REMISE DES PRIX

A 18h30 au Club-house à l'issue du 2^{ème} tour, suivi du cocktail.

COVID19 :

Le dernier protocole sanitaire disponible édicté par la ffgolf sera strictement respecté.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE – ARBITRES

Le Comité de l'épreuve sera composé d'un représentant du Golf Club d'Ableiges, de l'AS et des Arbitres désignés par la ligue IDF et d'un OEC.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).

BULLETIN D'INSCRIPTION

22^{ème} GRAND PRIX

Samedi 14 & dimanche 15 août 2021

Catégorie 9 (en 2020)

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 30 juillet à minuit.

Dont l'index supérieur n'est pas >8,4 pour les Messieurs et l'index supérieur n'est pas >11,4 pour les Dames à la date d'inscription. En fonction des conditions sanitaires et des restrictions d'organisation, nous pourrions être amenés à annuler l'épreuve.

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE : en respectant toutes les consignes sanitaires données par la Fédération française de golf. Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Les engagements des joueurs ne sont considérés comme recevables que dans la mesure où elles mentionnent : nom, prénom, adresse, n° de tél, index, e-mail et accompagné des droits d'inscriptions. Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard le **jeudi 12 août 2021** à minuit. Après cette date, l'engagement reste acquis.

SA d'Ableiges

Chaussée Jules César - 95 450 ABLEIGES – Tél : 01 30 27 97 00

www.ableiges-golf.com / E-mail : golf@ableiges-golf.com

NOM : _____

Prénom : _____

INDEX : _____

CLUB : _____

ADRESSE :

TELEPHONE : _____

NUMERO LICENCE : _____

E-mail : _____@_____

« Aucun engagement ne sera accepté par téléphone ou E-mail »

Obligatoire : Statut fédéral acquitté de **35€** pour 2021 (voir www.ffgolf.org) Oui

DROITS D'ENGAGEMENT : la journée de reconnaissance officielle sera le **vendredi 13 août 2021** avec réservation impérative auprès du Golf.

- **80 €** pour les adultes
- **40 €** pour les jeunes de 19 à 25 ans (nés entre 1996 et 2002)
- **20 €** pour les jeunes de 18 ans et moins (nés entre 2003 ou après)
- **40 €** pour les Membres du Golf Club d'Ableiges

Les droits d'inscriptions comprennent la journée de reconnaissance (*réservation obligatoire*), les 2 journées de compétition et le cocktail de remise des prix.

Lu - Je reconnais avoir pris connaissance du **règlement** du 22^{ème} Grand Prix d'Ableiges

LE.....à

Signature :